

Image not found or type unknown



Intérêts des emprunts pour l'habitation principale

Par **gefel66**, le **04/05/2009** à **14:00**

Bonjour, rnen SCI pour mon habitation principale, j 'ai renégocié le pret nominal révisable datant de l'année 2002, en pret fixe, dont le déblocage a eu lieu le 06/02/2008, compte tenu de la date de renégociation, ais-je droit au crédit d'impot pour les prêts signés à compter du 6 mai 2007? pour ma déclaration ISR de 2008. rnmrci , par avance, rnsincères salutations?